

Fiches de mesures

MMV – Gestion de la mobilité lors de manifestations



Fiches de mesures pour les champs d'action

Offre supplémentaire des TP	2
Infrastructures supplémentaires pour les TP	3
Billetterie des TP	4
Mobilité douce (MD)	5
Transport individuel motorisé (TIM)	6
Gestion des flux	7
Communication	8

Offre supplémentaire des TP

De quoi s'agit-il ?

Une offre supplémentaire des transports publics (TP), soit des courses de trams, bus ou trains, peut contribuer à une gestion du trafic réussie lors de votre manifestation. Particulièrement, si l'un ou plusieurs des points suivants sont importants pour votre manifestation :

- Mise à disposition d'une capacité suffisante des TP pour compléter l'offre existante jusqu'au site de la manifestation (surtout pour les moyens et grands événements) ou en cas de cadence horaire faible et d'une desserte insuffisante durant les heures creuses (par exemple la nuit).
- Garantie d'une liaison au départ des arrêts de trams/bus ou des gares à proximité jusqu'au site de la manifestation, surtout, lorsque les arrêts se trouvent à une distance supérieure à 500 m à pied du site.
- Aménagement d'un service Park&Ride pour les moyens et grands événements.

Démarches pour la planification, la mise en place/œuvre, le contrôle de gestion et l'évaluation

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
1. Relevé des principales données concernant la mobilité (cf. Checklist pour les organisateurs) : <i>Principales données de la manifestation</i> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu, date, horaire et durée (début/fin) • Nombre de visiteurs/participants • Provenance des visiteurs/participants • Répartition modale des visiteurs/participants • Type de manifestation et public cible <i>Offre existante des transports publics à proximité du site de la manifestation</i> <ul style="list-style-type: none"> • Situation des arrêts des TP et distance jusqu'au site de la manifestation • Desserte des arrêts (horaire, cadence, nombre de lignes) 	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
2. Contact avec les services des TP (nationaux et/ou régionaux et/ou locaux) Une liste de toutes les entreprises de transport en Suisse est disponible sur : www.voev.ch/membres-ordinaires	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
3. Analyse et évaluation de l'offre existante des TP à proximité du site de la manifestation, planification de l'offre supplémentaire y compris les frais et la part au financement de l'organisateur	Entreprise TP Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
4. Mise en place et mise en œuvre des mesures planifiées.	Entreprise TP	Avant/durant la manifestation
5. Contrôle de gestion et évaluation des mesures mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de voyageurs • Sondage et/ou réactions des visiteurs/participants 	Entreprise TP Organisateur	Durant/après la manifestation

Exemples d'offres supplémentaires des TP

- ⇒ **Courses supplémentaires/spéciales** : Courses supplémentaires de bus, tram ou train sur le réseau existant.
- ⇒ **Augmentation de la cadence** : Renforcement de l'offre existante (p. ex., toutes les 15 min au lieu de 30 min.) aux heures d'ouverture et de clôture de la manifestation.
- ⇒ **Navette de bus** : Pendant la manifestation, courses supplémentaires entre les arrêts des TP les plus proches ou les P&R provisoires et le site de la manifestation. Ou encore entre les différents sites d'une manifestation.
- ⇒ **Bus local pour les fêtes de village, expositions** : Relie les quartiers résidentiels d'une ville/commune, à partir d'arrêts prédéfinis, au site de la manifestation.
- ⇒ **Bus/tram avec une plus grande capacité** : Agrandissement de l'espace à disposition dans les bus/tram existants.
- ⇒ **Bus nocturnes** : Permet aux résidents de la région de rentrer à la maison aux heures tardives et aux autres de rejoindre les lieux de transbordement du réseau nocturne.

Avantages

- Les offres supplémentaires des TP permettent d'établir des liaisons directes en tram/bus/train au départ du lieu de résidence.
- Le confort d'utilisation des TP est amélioré, ce qui valorise l'image de la manifestation.
- Une bonne offre de TP réduit les besoins d'espace pour le stationnement et les visiteurs/participants ne perdent pas de temps à chercher des places libres.
- Les offres supplémentaires des TP ont un impact positif sur le bilan environnemental de votre événement : moins de véhicules = moins de pollution.

Infrastructures supplémentaires pour les TP

De quoi s'agit-il ?

Grâce aux infrastructures supplémentaires pour les TP, vous pouvez améliorer la liaison entre le site de votre manifestation et le réseau des TP. L'utilisation d'infrastructures supplémentaires est pertinente pour les moyens et grands événements, notamment en présence des situations suivantes :

- Le site de la manifestation se trouve sur la ligne d'un tram, bus ou train, sans qu'il y ait un arrêt à proximité (à une distance inférieure à 500 m de l'entrée).
- Le site de la manifestation ne dispose d'aucun arrêt pour des TP, il est desservi par une offre supplémentaire temporaire (cf. *Offres supplémentaires des TP*).
- L'arrêt des TP à proximité du site de la manifestation est jugé trop petit en raison du nombre de visiteurs/participants attendu.
- L'arrêt des TP à proximité du site de la manifestation ne peut pas être desservi en raison de fermetures de routes/déviations (p. ex., cortèges, fêtes de ville, manifestations, etc.) ou de travaux.
- La manifestation est répartie sur plusieurs sites reliés entre eux par un service supplémentaire des TP (cf. *Offres supplémentaires des TP*).

Démarches pour la planification, la mise en place/œuvre, le contrôle de gestion et l'évaluation

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
1. Relevé des principales données concernant la mobilité (cf. Checklist pour les organisateurs) : <i>Principales données de la manifestation</i> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu, date, horaire et durée (début/fin) • Nombre de visiteurs/participants • Provenance des visiteurs/participants • Répartition modale des visiteurs/participants • Type de manifestation et public cible <i>Offre existante des transports publics à proximité du site de la manifestation</i> <ul style="list-style-type: none"> • Situation des arrêts des TP et distance jusqu'au site de la manifestation 	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
2. Contact avec le service des transports publics (nationaux et/ou régionaux et/ou locaux). Une liste de toutes les entreprises de transport en Suisse est disponible sur : www.voev.ch/membres-ordinaires	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
3. a) Analyse de l'espace à disposition près du site de la manifestation. b) Planification de l'infrastructure supplémentaire pour les TP y compris les frais et la part de financement de l'organisateur.	Entreprise TP év. commune	1 an à 5 mois à l'avance
4. Mise en place et mise en œuvre des mesures planifiées.	Entreprise TP év. commune	Avant/durant la manifestation
5. Contrôle de gestion et évaluation des mesures mises en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'embarquements et de débarquements aux arrêts • Sondage et/ou réactions des visiteurs/participants 	Organisateur Entreprise TP év. commune	Durant/après la manifestation

Exemples d'infrastructures supplémentaires pour les TP

- ⇒ **Arrêts supplémentaires ou provisoires à proximité du site de la manifestation** : aménagement d'arrêts mobiles pour les TP à proximité immédiate de l'aire d'entrée de la manifestation (distance à pied <500 m).
- ⇒ **Place de manœuvres pour bus** : aménagement d'une place de manœuvres pour bus à proximité du site.
- ⇒ **Places de stationnement supplémentaires pour bus** : aménagement de places de stationnement séparées à proximité du site pour y garer les bus supplémentaires ou les navettes de bus pendant la manifestation.
- ⇒ **Aménagement d'un accès ou d'une voie de circulation séparée** : séparation de la circulation des TP et du TIM.
- ⇒ **Accord de la priorité aux véhicules des TP** : les TP ont la priorité avant le TIM.

Avantages

- Il est possible de raccourcir le chemin jusqu'au site de la manifestation grâce aux arrêts supplémentaires des TP.
- Le confort d'utilisation des TP est amélioré, ce qui valorise l'image de la manifestation.
- Le besoin en places de stationnement pour le TIM est moindre et si l'offre d'embarquement/de débarquement pour les TP est optimale, les visiteurs/participants n'ont pas besoin de chercher une place libre.
- Les offres supplémentaires des TP ont un impact positif sur le bilan environnemental de votre événement : moins de véhicules = moins de pollution.

Billetterie des TP

De quoi s'agit-il ?

Avec une billetterie attrayante pour les TP, c'est-à-dire l'offre d'un billet combiné, l'arrivée et le départ de vos visiteurs avec les TP sont grandement facilités et le confort du voyage est amélioré. La solution la plus simple est de rendre l'achat d'un billet pour les TP superflu (le billet d'entrée faisant également office de titre de transport) ou de réduire le prix soit du titre de transport, soit du billet d'entrée.

À partir d'une certaine taille des manifestations, les entreprises de transport suisses offrent un choix de billets combinés.

Démarches pour la planification, la mise en place/œuvre, le contrôle de gestion et l'évaluation

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
1. Relevé des principales données concernant la mobilité (cf. Checklist pour les organisateurs) : <i>Principales données de la manifestation</i> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu, date, horaire et durée (début/fin) • Nombre de visiteurs/participants • Provenance des visiteurs/participants • Répartition modale des visiteurs/participants • Type de manifestation et public cible 	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
2. Contact avec le service de transports publics (nationaux et/ou régionaux et/ou locaux). Une liste de toutes les entreprises de transport en Suisse est disponible sur : www.voev.ch/membres-ordinaires	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
3. Analyse des principales données de la manifestation et planification des mesures, y compris les frais et la part de financement de l'organisateur.	Entreprise TP	1 an à 5 mois à l'avance
4. Mise en place et mise en œuvre des mesures planifiées.	Entreprise TP	Avant/durant la manifestation
5. Contrôle de gestion et évaluation des mesures mises en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de billets combinés vendus • Sondage et réaction des visiteurs/participants 	Entreprise TP Organisateur	Durant et après la manifestation

Exemples de l'offre de billets combinés

- ⇒ **Billet combiné (billet tout inclus)**: Le voyage avec les transports publics est compris d'office dans le prix forfaitaire du billet d'entrée (intégration totale).
- ⇒ **A) Réduction sur le billet d'entrée en cas d'utilisation des TP** : Sur présentation d'un billet des TP valide jusqu'au site de la manifestation, les visiteurs bénéficient d'une réduction sur le prix d'entrée.
- ⇒ **B) Réduction sur le titre de transport** : Le billet d'entrée donne droit à une réduction sur le titre de transport pour le voyage aller et retour.
- ⇒ **Combinaisons de A) et B)**
- ⇒ **Cartes spéciales pour les TP**: Les cartes spéciales sont des offres combinées (entrée et voyage aller et retour) pour de petites manifestations (p. ex., fêtes d'entreprise, congrès, etc.). L'organisateur décide lui-même de la validité de la carte (dates et zones).
- ⇒ **TP gratuits pour les employés/bénévoles**

Avantages

- Le confort d'utilisation des TP est amélioré, ce qui valorise l'image de la manifestation.
- Les problèmes de trafic autour du site de la manifestation (accessibilité, places de stationnement, etc.) sont réduits.
- L'offre de billets combinés supplémentaires améliore le service de TP, ce qui a un impact positif sur le bilan environnemental de votre événement : mois de véhicules = moins de pollution.

Mobilité douce (MD)

De quoi s'agit-il ?

L'encouragement de la mobilité douce (piétons, cyclistes) comprend différentes mesures. Avec une signalisation spécifique à partir des arrêts des TP environnants ou du réseau cycliste, le site de votre manifestation est facilement accessible à pied ou en vélo.

S'il y a un accès direct jusqu'au site de la manifestation, des places de stationnement en quantité suffisante et des services spécifiques, l'utilisation d'un vélo devient une alternative intéressante.

Démarches pour la planification, la mise en place/œuvre, le contrôle de gestion et l'évaluation

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
1. Relevé des principales données concernant la mobilité (cf. Checklist pour les organisateurs) : <i>Principales données de la manifestation</i> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu, date, horaire et durée (début/fin) • Nombre de visiteurs/participants • Provenance des visiteurs/participants • Répartition modale des visiteurs/participants • Type de manifestation et public cible <i>Offre existante pour la MD</i> <ul style="list-style-type: none"> • Liaison avec le réseau cycliste et piéton (situation, distance) existante • Nombre de places de stationnement pour vélo existants 	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
2. Prise de contact lors de manifestations... <ul style="list-style-type: none"> • sur le domaine public : service compétent de la commune • sur un domaine privé : propriétaire foncier Prise de contact pour les services spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> • par exemple un marchand local ; vous trouverez une liste des commerçants spécialisés à l'adresse suivante : www.2radschweiz.ch/fr • Pro Velo Suisse (www.pro-velo.ch/fr) 	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
3. Analyse des principales données concernant l'offre pour la MD et planification, y compris les frais et la part de financement de l'organisateur.	Organisateur Acteurs externes	1 an à 5 mois à l'avance
4. Mise en place et mise en œuvre des mesures planifiées.	Organisateur Acteurs externes	Avant/durant la manifestation
5. Contrôle de gestion et évaluation des mesures mises en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Vérification sur place du taux d'occupation des stationnements pour vélos • Sondage et/ou réactions des visiteurs/participants 	Organisateur	Durant et après la manifestation

Exemples de mesures pour encourager la mobilité douce

Signalisation

- ⇒ *Signalisation des pistes cyclables* : assurez aux cyclistes un accès sûr au site de la manifestation à l'aide de chemins d'accès clairement signalisés depuis le réseau cycliste environnant.
- ⇒ *Signalisation des chemins piétons* : assurez un accès sûr au site de la manifestation à l'aide de chemins d'accès clairement signalisés (év. avec des passages piétons provisoires) depuis les arrêts des TP à proximité.
- ⇒ Séparation des flux de trafic (piéton, cycliste et automobile).

Stationnements pour vélos

- ⇒ Aménagement de places de stationnements pour vélos supplémentaires ou nouveaux (avec un système de support et à l'abri des intempéries) à proximité du site.
- ⇒ Éventuellement surveillance des stationnements.

Services spécifiques pour vélos

- ⇒ Installation d'une station pour gonfler les pneus, près du site.
- ⇒ Installation de casiers ou aménagement d'un dépôt pour bagages.
- ⇒ *Location de vélos* : organisation d'un service de location gratuit ou bon marché à la gare la plus proche.

Avantages

- La sécurité de la circulation est améliorée grâce à la séparation du trafic piéton, cycliste et motorisé.
- Avec l'encouragement de la mobilité douce, vous contribuez à la réduction du trafic individuel motorisé et à une atteinte réduite à l'environnement.

Transport individuel motorisé (TIM)

De quoi s'agit-il ?

Une grande partie du volume de trafic supplémentaire lors d'une manifestation est causée par l'arrivée en voiture ou en moto (transport individuel motorisé, TIM). Selon la taille de la manifestation, la situation et l'aménagement du site, il peut y avoir des effets secondaires négatifs tels que le trafic généré par la recherche de places de stationnement dans les environs du site. Cela peut irriter non seulement la population résidentielle, mais également les visiteurs de votre manifestation.

Démarches pour la planification, la mise en place/œuvre, le contrôle de gestion et l'évaluation

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
1. Relevé des principales données concernant la mobilité (cf. Checklist pour les organisateurs) : <i>Principales données de la manifestation</i> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu, date, horaire et durée (début/fin) • Nombre de visiteurs/participants • Provenance des visiteurs/participants • Répartition modale des visiteurs/participants • Type de manifestation et public cible <i>Offre existante de parkings pour le TIM</i> <ul style="list-style-type: none"> • Situation et distance des parkings par rapport au site de la manifestation • Nombre de places de stationnement • Possibilité de gérer les parkings 	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
2. Prise de contact lors de manifestations ... <ul style="list-style-type: none"> • sur le domaine public : service compétent de la commune • sur un domaine privé : propriétaire foncier 	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
3. a) Analyse de l'offre de stationnement. b) Planification d'une éventuelle offre supplémentaire y compris les frais et la part au financement de l'organisateur.	Organisateur Acteurs externes	1 an à 5 mois à l'avance
4. Mise en place et mise en œuvre des mesures planifiées.	Organisateur Acteurs externes	Avant/durant la manifestation
5. Contrôle de gestion et évaluation des mesures mises en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Comptage sur place de l'occupation des places de stationnement • Recettes de la gestion des parkings • Sondage et/ou réactions des visiteurs/participants, population résidentielle 	Organisateur	Durant et après la manifestation

Exemples de mesures pour le TIM

Offre de places de parking

- ⇒ Offrir des parkings à une grande distance du site de la manifestation, p. ex., organiser des places Park&Ride temporaires avec des navettes de bus.
- ⇒ Éviter les stationnements sur les sols « verts ».
- ⇒ Réserver les places de stationnement à proximité du site pour les personnes à mobilité réduite, les voyages groupés ou les bus.
- ⇒ Indiquer clairement l'existence des installations Park&Ride dans l'environnement du site de la manifestation.
- ⇒ Installer une signalisation claire entre les parkings et le site de la manifestation.

Gestion des parkings

- ⇒ Demander une taxe pour le stationnement.

Signalisation

- ⇒ Signaliser les chemins piétons : assurer un accès sûr au site de la manifestation à l'aide de chemins/passages piétons clairement signalisés, du parking jusqu'à l'entrée du site.

Encouragement au covoiturage

- ⇒ Publication d'une annonce sur les sites Internet <http://www.e-covoiturage.ch> ou www.mitfahrgelegenheit.ch.

Avantages

- La population résidentielle ne souffre pas du trafic inutile causé par la recherche de stationnements.
- Une bonne gestion du TIM combinée à une offre alternative attrayante réduit l'utilisation de voitures, respectivement la charge sur l'environnement, ce qui valorise l'image de la manifestation.
- Avec les rentrées financières de la gestion des parkings, vous pouvez financer les mesures pour les TP et la MD.

Gestion des flux

De quoi s'agit-il ?

Souvent, les manifestations de tous genres gênent la fluidité du trafic et surchargent les routes d'accès au site de la manifestation. Il n'est pas rare que la patience des automobilistes et des résidents soit mise à l'épreuve. Pour éviter les embouteillages, le bruit et les irritations, ainsi que pour assurer la sécurité des visiteurs/participants de votre manifestation, il faut planifier la gestion des flux de trafic autour du site de la manifestation, sur les voies d'accès, sur les parkings et aux arrêts des TP. Pour ce faire, il est nécessaire d'informer les services compétents de la commune et de soumettre d'éventuelles demandes d'autorisation pour les déviations ou fermetures de routes (p. ex., pour les cortèges, les fêtes municipales ou les manifestations) dans les délais.

Démarches pour la planification, la mise en place/œuvre, le contrôle de gestion et l'évaluation

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
1. Relevé des principales données concernant la mobilité (cf. Checklist pour les organisateurs) : <i>Principales données de la manifestation</i> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu, date, horaire et durée (début/fin) • Nombre de visiteurs/participants • Provenance des visiteurs/participants • Répartition modale des visiteurs/participants • Type de manifestation et public cible <i>Offre des parkings pour le TIM</i> <ul style="list-style-type: none"> • Situation et distance des parkings par rapport au site de la manifestation <i>La situation environnementale</i> <ul style="list-style-type: none"> • Quartiers résidentiels • Voies d'accès au site de la manifestation 	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
2. Prise de contact pour les ... <ul style="list-style-type: none"> • déviations/fermetures de routes et signalisation : commune ⇒ www.police.ch (le registre des stations de police municipales n'est pas complet. Si vous ne trouvez pas votre commune, cherchez dans l'annuaire téléphonique www.search.ch.) • services d'ordre : commune ou entreprise privée ⇒ p. ex. les Verkehrskadetten (www.verkehrskadetten.ch) ou les services de sécurité (www.vssu.org) 	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
3. Analyse des principales données pour la gestion des flux et la planification, demande d'autorisations y compris les frais et la part au financement de l'organisateur	Organisateur Acteurs externes	1 an à 5 mois à l'avance
4. Mise en place et mise en œuvre des mesures planifiées.	Organisateur Acteurs ext.	Avant/durant la manifestation
5. Contrôle de gestion et évaluation des mesures mises en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Discussion avec le service d'ordre mandaté • Sondage et/ou réactions des visiteurs/participants, population résidentielle 	Organisateur	Durant et après la manifestation

Exemples de mesures pour la gestion des flux

Fermeture de routes/déviations

- ⇒ Fermeture des routes d'accès aux quartiers résidentiels à proximité du site de la manifestation pour les visiteurs/participants (distribution de laissez-passer ou de vignettes aux résidents).
- ⇒ Déviation du trafic de transit à proximité du site de la manifestation.

Services d'ordre

- ⇒ Gestion de la circulation à proximité du site de la manifestation
- ⇒ Assistance aux visiteurs et garantie de la sécurité (p. ex. propreté, contrôle des billets, etc.) aux arrêts des TP et dans les véhicules des TP par le personnel de l'entreprise des TP, celui de l'organisateur ou par le service d'ordre.
- ⇒ Attribution des places de stationnement
- ⇒ Surveillance des parkings et des fermetures de routes d'accès aux quartiers résidentiels.

Signalisation

- ⇒ Signalisation des voies d'accès (p. e. depuis les sorties de l'autoroute) jusqu'aux parkings.

Avantages

- Une bonne gestion des flux combinée à une offre alternative attrayante réduit l'utilisation de voitures, respectivement la charge sur l'environnement, ce qui valorise l'image de la manifestation.
- La fluidité du trafic sans lien avec la manifestation n'est pas ou peu gênée. La sécurité de tous usagers de la route est améliorée.

Communication

De quoi s'agit-il ?

Chaque visiteur/participant décide à l'avance de son mode de transport. Une campagne d'information et de promotion des moyens de transport respectueux de l'environnement et du covoiturage peut donc fortement contribuer à ce qu'ils laissent la voiture à la maison ou à ce qu'ils utilisent de manière optimisée les places disponibles dans leur voiture. Votre site Internet devrait donc absolument contenir des renseignements sur l'accessibilité et les mesures mises en place (offre supplémentaire des TP, billetterie des TP, stationnements pour vélos, covoitages, etc.). Cela est également valable pour les autres canaux de communication que vous utilisez (p. ex. brochures avec le programme, affiches, flyer, site Internet de l'entreprise de transport, etc.)

Démarches pour la planification, la mise en place/œuvre, le contrôle de gestion et l'évaluation

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
1. Relevé des principales données concernant la mobilité (cf. Checklist pour les organisateurs) : <i>Principales données de la manifestation</i> <ul style="list-style-type: none"> • Lieu, date, horaire et durée (début/fin) • Nombre de visiteurs/participants • Provenance des visiteurs/participants • Répartition modale des visiteurs/participants • Type de manifestation et public cible <i>Phases de communication à prendre en considération</i> <ul style="list-style-type: none"> • Visiteurs/participants : avant et pendant le voyage • Visiteurs/participants : sur place et pendant la manifestation • Formation des employés/bénévoles, services d'ordre : avant la manifestation • Information des résidents, autorités : avant la manifestation 	Organisateur	1 an à 5 mois à l'avance
2. Planification des mesures par phase, avec les canaux de communication nécessaires et en coopération avec les acteurs externes tels que : <ul style="list-style-type: none"> • Entreprises des TP (www.voev.ch/membres-ordinaires) • Entreprises de vente de billets • Représentants des médias (radio, télévision et imprimés) • Commune, bureau de tourisme, etc. 	Organisateur, acteurs externes	1 an à 5 mois à l'avance
3. Mise en place et mise en œuvre des mesures planifiées	Organisateur, acteurs externes	Avant/durant la manifestation
4. Contrôle de gestion et évaluation des mesures mises en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Discussion avec les acteurs externes et réactions des visiteurs/participants 	Organisateur	Durant et après la manifestation

Exemples de mesures pour la communication

Avant la manifestation (avant l'arrivée)

- ⇒ Informations sur le site Internet de l'organisateur et du service des TP :
- horaire, courses supplémentaires, navettes, signalisation des arrêts des TP près du site, billets combinés
 - situation et taxes pour les parkings et indication de l'absence de parkings
 - organisation du covoiturage (par exemple par www.e-covoiturage.ch ou www.mitfahrgelegenheit.ch)
 - situation des stationnements pour vélos et réseau cycliste vers le site de la manifestation

Pendant le voyage et sur le site de la manifestation

- ⇒ Information des visiteurs/participants durant le voyage d'arrivée (par le service des TP) et la manifestation :
- retards et problèmes des TP
 - heures de départ exactes des TP après la manifestation

Information interne

- ⇒ formation de la main d'œuvre sur l'aide au stationnement ou l'assistance aux visiteurs aux arrêts des TP

Information des résidents

- ⇒ distribution d'un papillon dans toutes les boîtes aux lettres des quartiers voisins afin d'informer les résidents de la manifestation et des mesures de mobilité prévues.

Avantages

- L'information ciblée et complète encourage l'utilisation des moyens de transports écologiques par les visiteurs de la manifestation.
- Les résidents reconnaissent vos efforts pour réduire le trafic et renonce à faire des réclamations.
- Une gestion de la mobilité efficace a un impact positif sur les finances.